

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00522

Numéro SIREN : 817 520 497

Nom ou dénomination : LA FRENCH GYM

Ce dépôt a été enregistré le 20/02/2018 sous le numéro de dépôt B2018/004676

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/004676**
n°de gestion : **2016B00522**
n°SIREN : **817 520 497 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 20/02/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

LA FRENCH GYM - Société par actions simplifiée
3 place Giovanni da Verrazzano " Campus Verrazzano"Building A 69009 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



4990990



4990990

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A 2017

Page 13

Formulaire obligatoire (art. 302, Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS LA FRENCH GYM Néant *

Adresse de l'entreprise 3 Pl Giovanni da Verrazzano 69009 LYON

Numéro SIRET *

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 0

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 1 6		0 0 0 0 0	
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012				
	Fonds commercial *						
	Autres *	014	016	9 300	7	9 293	
	Immobilisations corporelles *	028	030				
	Immobilisations financières * (1)	040	042	20		20	
	Total I (5)	044	048	9 320	7	9 313	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
	STOCKS						
	Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)	068	070				
	Clients et comptes rattachés*						
	Autres * (3)	072	074	3 724		3 724	
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086	3 011		3 011	
	Charges constatées d'avance *	092	094				
	Total II	096	098	6 736		6 736	
	Total général (I+II)	110	112	16 056	7	16 049	

PASSIF

				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		4 000			
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131	132				
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		(1 345)			
	Provisions réglementées	140					
		Total I	142		2 655		
	Provisions pour risques et charges	Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		9 043			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		877			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	172	3 474	3 474		
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		13 394			
	Total général (I + II + III)	180		16 049			

RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	7 151
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	9 320
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2017

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	e		
	f		
	g		
	h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j		
Montant des revenus répartis (5)	Total (a à h)		

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué	Montant des sommes versées :			
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.
				5	6	7	8

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		Exercice N clos le						Exercice N-1 clos le		Néant					
A - RÉSULTAT COMPTABLE		SAS LA FRENCH GYM		13 1 1 2 2 0 1 6						1 0 0 0 0 0							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210													
	Production vendue	biens	215		214												
		services *	217		218												
		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222											
	Production stockée *			224													
	Production immobilisée *			226													
	Subventions d'exploitation reçues			230													
	Autres produits			232													
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)																	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234													
	Variation de stock (marchandises) *			236													
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238													
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240													
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail :				242						3 225					
		- mobilier			- immobilier												
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243				244									
	Rémunérations du personnel *			250													
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252													
	Dotations aux amortissements *			254						7							
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259				262										
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260														
	Total des charges d'exploitation (II)				264						3 232						
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270						(3 232)						
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			280													
	Produits exceptionnels			290						2 000							
	Charges financières			294						114							
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347				300									
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348													
Impôts sur les bénéfices *			306														
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310						(1 345)							
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2										312		314		1 345	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316												
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318												
	Provisions non déductibles *				322												
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324												
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248		330								
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)		249		251								
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998												
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999												
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997												
	Entreprise nouvelles (44 septies)	986		Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127		Zones de revitalisation rurales (44 quaterdecies)	138		342				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44, sixies A)	989		Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990						
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346									
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655								350				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352						354		1 345		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356												
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :										360						
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370						372		1 345			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LA FRENCH GYM

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412	9 300	414		416	9 300			9 300	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482	20	484		486	20			20	
TOTAL		490		492	9 320	494		496	9 320			9 320	
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502	7	504		506		508		510	7
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		518		520	
	Constructions	520		522		524		526		528		530	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		538		540	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		548		550	
	Matériel de transport	550		552		554		556		558		560	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		568		570	
TOTAL		570		572	7	574		576		578		580	7
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
		6	7	8	9	10							
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme							
						19% ⑥	15% ou 16% ⑦	0% ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	591	593	595	597	599
Plus-values taxables à 19% (1)		579		Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)								591					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Seguros
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LA FRENCH GYM

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	1 345
Total des déficits restant à reporter	870	1 345

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	<input type="checkbox"/>

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	4 110
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LA FRENCH GYM Néant *

Exercice ouvert le : 25012016 et clos le : 31122016 Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Retenues sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	
---	-----	--

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	
---	-----	--

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE	020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022			
Période de référence	du	024	au	160
Date de cessation	186			

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C G I)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS LA FRENCH GYM

ADRESSE (voie) 3 Pl Giovanni da Verrazzano

CODE POSTAL 69009 VILLE LYON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	400

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique L'HUILLIER POISSON Prénom(s) CELINE

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 200

Naissance : Date 190872 N° Département 78 Commune VERSAILLES Pays France

Adresse : N° 27 Voie QUAI JB SIMON

Code postal 69270 Commune FONTAINES SUR SAONE Pays France

Titre (2) Mme Nom patronymique GUILLOT Prénom(s) LAURENCE

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 200

Naissance : Date 020373 N° Département 94 Commune VILLENEUVE ST Pays France

Adresse : N° 57 Voie RUE BERNARD CHEDEVILLE

Code postal 27100 Commune LE VAUDREUIL Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

QUADRATUS Informatique



SAS LA FRENCH GYM

3 Pl Giovanni da Verrazzano

69009 LYON
 S.I.E DE LYON 9

SIRET	8 1 7 5 2 0 4 9 7	Exercice social du	01/01/17	au:	31/12/17
-------	-------------------	--------------------	----------	-----	----------

VERSEMENTS D'IS ET DES CONTRIBUTIONS ASSIMILEES			
	Imputations	Montants à payer	Minorations (Art. 1668 du CGI)
Impôt sur les Sociétés	01	03	04
Dont crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	20		
Dont report en arrière de déficit	21		
Dont crédit d'impôt pour investissement en Corse	22		
Dont crédit d'impôt recherche	23		
Dont mécénat	24		
Dont excédent du précédent exercice	25		
Contribution sur les Revenus Locatifs		07	
Contribution Sociale		08	09
Montant d'impôt sur les sociétés et contributions assimilées à payer :		10	
Contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés sur les montants distribués		11	
Plus-value article 208C du CGI (SIIC)		13	
Montant total à payer :		12	

PAIEMENT, DATE ET SIGNATURE DU REDEVABLE			
Date :	14/12/2017	Téléphone	
Chèque		Télépaiement	<input checked="" type="checkbox"/>
Virement			
Le télépaiement est obligatoire quelque soit le chiffre d'affaires de votre entreprise. Une pénalité de 0,2% sera appliquée (article 1738 du CGI)			
Paiement du relevé de solde par << Imputation >>			
Contribution visée		Date limite de paiement	
		Montant à Imputer	

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION			
Somme		Date	
N° d'opération :		Date de réception :	

Les dispositions de l'article 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissant les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

AIDE AU CALCUL D'ACOMPTE - IS ET CONTRIBUTIONS ASSIMILEES

Cette page constitue une aide au calcul du paiement de l'IS et des contributions assimilées. Les montants inscrits dans les cases 01 à 26 sont à reporter au recto de l'imprimé à retourner au service.

	BASE	TAUX	MONTANT
A01 Acompte d'impôt sur les sociétés (au taux normal à 33,1/3 %)	<input type="text"/>	8.33	<input type="text"/>
A02 Acompte d'impôt sur les sociétés (au taux normal à 28 %)	<input type="text"/>	7.00	<input type="text"/>
A03 Acompte d'impôt sur les sociétés (au taux réduit à 15 %)	<input type="text"/>	3.75	<input type="text"/>
A04 Acompte sur résultat net de concession des licences d'exploitations et interventions brevetables	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
A05 Total (lignes A01 à A03)			<input type="text"/>
A06 Régularisation du 1er acompte			<input type="text"/>
A07 Montant d'acompte d'IS dû (ligne A05 +/- A06)			<input type="text"/>
A08 Crédit d'impôt compétitivité		20	<input type="text"/>
A09 Report en arrière des déficits		21	<input type="text"/>
A10 Crédit d'impôt pour investissement en Corse		22	<input type="text"/>
A11 Crédit d'impôt recherche		23	<input type="text"/>
A12 Crédit d'impôt mécénat		24	<input type="text"/>
A13 Imputation de l'excédent du précédent exercice (ne concerne que le 1er acompte de l'exercice en cours)		25	<input type="text"/>
A14 Total des imputations sur IS (lignes A08 à A13) à reporter ligne 01 du 2571		01	<input type="text"/>
			MONTANT
A15 Montant d'IS à payer (ligne A07 - ligne A14), éventuellement plafonné à reporter ligne 03 du 2571			03 <input type="text"/>

Si vous estimez que le montant des acomptes déjà versés (le présent acompte compris) est égal ou supérieur au montant de la cotisation totale dont vous serez redevable pour l'exercice concerné (article 1668 du CGI), la case 04 doit être cochée

Calcul du montant d'acompte des contributions assimilées

	BASE	TAUX	MONTANT
B01 Taxe brute	<input type="text"/>	2.500	<input type="text"/>
B02 Montant de contribution sur les revenus locatifs à payer à reporter ligne 07 du 2571			07 <input type="text"/>
B03 Taxe brute	<input type="text"/>	0.825	<input type="text"/>
B04 Régularisation du 1er acompte			<input type="text"/>
B05 Montant de Contribution sociale à payer (ligne B03 +/- B04), éventuellement plafonné à reporter ligne 08 du 2571			08 <input type="text"/>

Si vous estimez que le montant des acomptes déjà versés (le présent acompte compris) est égal ou supérieur au montant de la cotisation totale dont vous serez redevable pour l'exercice concerné (article 1668 du CGI), la case 09 doit être cochée

Calcul du montant total de versement

	MONTANT
C01 Montant total d'IS et contributions assimilées à reporter sur la ligne 10 du 2571	10 <input type="text"/>
C02 Contribution additionnelle sur les montants distribués	<input type="text"/>
C03 Crédits d'impôts étrangers	<input type="text"/>
C04 Contribution additionnelle sur les montants distribués à reporter sur la ligne 11 du 2571	11 <input type="text"/>
C05 Plus-value article 208C (SIIC) à reporter sur la ligne 13 du 2571	13 <input type="text"/>
C06 Montant total à payer (cases 10 + 11) à reporter sur la ligne 12 du 2571	12 <input type="text"/>

SAS LA FRENCH GYM

3 Pl Giovanni da Verrazzano

69009 LYON

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2016

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	6
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	7 et 8
- <i>Détail Compte de résultat</i>	9
- <i>Détail Soldes intermédiaires de gestion</i>	10
- <i>Liasse 2065</i>	11 et 12
- <i>Liasse 2033-A à 2033-F</i>	13 à 19
- <i>Annexe</i>	20 à 23

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS LA FRENCH GYM
3 PI Giovanni da Verrazzano
69009 LYON

relatifs à l'exercice du 25/01/2016 au 31/12/2016.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	16 049 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	0 Euros
- Résultat net comptable,	(1 345) Euros

Fait à BELLEY
Le 14/06/2017

TRUCHON Gilles
Expert Comptable

BILAN ACTIF

ACTIF		31/12/2016 12mois		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net
	Capital souscrit non appelé (I)	2 000		2 000
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions, brevets et droits similaires	9 300	7	9 293
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations corporelles			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage			
	Autres immobilisations corporelles			
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	20		20	
Prêts				
Autres immobilisations financières				
	Total II	9 320	7	9 313
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances (3)			
	Clients et comptes rattachés			
	Autres créances	1 724		1 724
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 011		3 011	
Charges constatées d'avance (3)				
	Total III	4 736		4 736
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecart de conversion actif (VI)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	16 056	7	16 049

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		31/12/2016	12mois	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation		4 0 0 0	
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves			
	Report à nouveau			
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		1 3 4 5 -	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées			
	Total I		2 6 5 5	
	AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
		Total II		
	PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
		Total III		
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses		9 0 4 3 3 4 7 4	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales		8 7 7	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes			
	Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
		Total IV		1 3 3 9 4
		Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 6 0 4 9	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

6 2 4 3

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2016 12mois		
	France	Exportation	Total
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services			
Chiffre d'affaires NET			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			
Autres produits			
Total des Produits d'exploitation (I)			
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			
Autres achats et charges externes *			3 2 2 5
Impôts, taxes et versements assimilés			
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements et dépréciations			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges			
Total des Charges d'exploitation (II)			3 2 3 2
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 2 3 2 -
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2016	12mois
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		1 1 4
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI		1 1 4
2. Résultat financier (V-VI)		1 1 4 -
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		3 3 4 5 -
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 0 0 0
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII		2 0 0 0
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII		
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		2 0 0 0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)		2 0 0 0
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		3 3 4 5
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		1 3 4 5 -

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		% C.A.
	31/12/2016	12mois	
Ventes marchandises + Production			
+ Ventes de marchandises - Coût d'achat des marchandises vendues			
Marge commerciale			
+ Production vendue + Production stockée ou déstockage + Production immobilisée			
Production de l'exercice			
- Matières premières, approvisionnements consommés - Sous traitance directe			
Marge brute de production			
Marge brute globale			
- Autres achats + charges externes		3 2 2 5	
Valeur ajoutée		3 2 2 5 -	
+ Subventions d'exploitation - Impôts, taxes et versements assimilés - Salaires du personnel - Charges sociales du personnel			
Excédent brut d'exploitation		3 2 2 5 -	
+ Autres produits de gestion courante - Autres charges de gestion courante + Reprises amortissements provisions, transferts de charges - Dotations aux amortissements - Dotations aux provisions		7	
Résultat d'exploitation		3 2 3 2 -	
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun + Produits financiers - Charges financières		1 1 4	
Résultat courant		3 3 4 5 -	
+ Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles		2 0 0 0	
Résultat exceptionnel		2 0 0 0	
- Impôt sur les bénéfices - Participation des salariés			
Résultat NET		1 3 4 5 -	

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		% Bilan
	31/12/2016	12mois	
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE	2 000.00		12.46
10900000 ASSOCIES CAPITAL NON APPELE	2 000.00		12.46
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	9 293.00		57.91
20500000 SITE INTERNET	9 300.00		57.95
28050000 AMORT. SITE INTERNET	7.00	-	0.04
AUTRES TITRES IMMOBILISES	20.00		0.12
27120000 PARTS SOCIALES	20.00		0.12
Total II	9 313.00		58.03
AUTRES CREANCES	1 724.16		10.74
40100000 FOURNISSEURS	242.79		1.51
44566000 TVA / ABS	38.37		0.24
44567000 ETAT CREDIT DE TVA	1 383.00		8.62
44586000 TVA / FACT. NON PARVENUES	60.00		0.37
DISPONIBILITES	3 011.38		18.76
51200000 BANQUE	3 011.38		18.76
Total III	4 735.54		29.51
TOTAL GENERAL	16 048.54		100.00

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		% Bilan
	31/12/2016	12mois	
CAPITAL	4 000 . 00	24 . 92	
10120000 CAPITAL APPELE NON VERSE	2 000 . 00	12 . 46	
10130000 CAPITAL	2 000 . 00	12 . 46	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	1 345 . 49 -	8 . 38 -	
Total I	2 654 . 51	16 . 54	
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	9 043 . 26	56 . 35	
16410000 EMPRUNT	9 043 . 26	56 . 35	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	3 473 . 53	21 . 64	
45510000 C/COURANT L HUILIER	1 860 . 65	11 . 59	
45520000 C/COURANT GUILLOT	1 612 . 88	10 . 05	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	877 . 24	5 . 47	
40100000 FOURNISSEURS	517 . 24	3 . 22	
40810000 F/SEURS FACT. NON PARVENUES	360 . 00	2 . 24	
Total IV	13 394 . 03	83 . 46	
TOTAL GENERAL	16 048 . 54	100 . 00	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		% C.A.
	31/12/2016	12mois	
Chiffre d'affaires NET			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	3	2 2 4 . 8 7	
6 0 6 3 0 0 0 0 ACHATS FOURNITURES		9 3 3 . 0 0	
6 0 6 4 0 0 0 0 FOURNITURES ADMLINISTRATIVES		3 1 . 2 0	
6 1 3 2 0 0 0 0 LOCATIONS		6 7 3 . 0 0	
6 2 2 6 0 0 0 0 HONORAIRES		3 0 0 . 0 0	
6 2 2 7 0 0 0 0 FRAIS D'ACTES		3 7 1 . 1 0	
6 2 3 1 0 0 0 0 PUBLICITES		5 8 0 . 6 4	
6 2 5 1 0 0 0 0 FRAIS DE DEPLACEMENTS		5 9 . 2 7	
6 2 5 7 0 0 0 0 FRAIS RECEPTIONS		5 6 . 5 6	
6 2 6 1 0 0 0 0 FRAIS POSTAUX		2 5 . 1 0	
6 2 7 8 0 0 0 0 SERVICES BANCAIRES		1 9 5 . 0 0	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		7 . 0 0	
6 8 1 1 1 0 0 0 DAP AMORT. IMMO. INCORPORELLE		7 . 0 0	
Total des Charges d'exploitation	3	2 3 1 . 8 7	
Résultat d'exploitation	3	2 3 1 . 8 7 -	
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		1 1 3 . 6 2	
6 6 1 1 0 0 0 0 INTERETS / EMPRUNTS		1 1 3 . 6 2	
Total des Charges financières		1 1 3 . 6 2	
Résultat financier		1 1 3 . 6 2 -	
Résultat courant avant impôts	3	3 4 5 . 4 9 -	
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	2	0 0 0 . 0 0	
7 7 1 8 0 0 0 0 PRODUITS EXCPETIONNELS		2 0 0 0 . 0 0	
Total des Produits exceptionnels	2	0 0 0 . 0 0	
Résultat exceptionnel	2	0 0 0 . 0 0	
Total des produits	2	0 0 0 . 0 0	
Total des charges	3	3 4 5 . 4 9	
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	1	3 4 5 . 4 9 -	

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		% C.A.
	31/12/2016	12mois	
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION			
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	3	2 224 . 87	
6 0 6 3 0 0 0 0 ACHATS FOURNITURES		933 . 00	
6 0 6 4 0 0 0 0 FOURNITURES ADMLINISTRATIVES		31 . 20	
6 1 3 2 0 0 0 0 LOCATIONS		673 . 00	
6 2 2 6 0 0 0 0 HONORAIRES		300 . 00	
6 2 2 7 0 0 0 0 FRAIS D'ACTES		371 . 10	
6 2 3 1 0 0 0 0 PUBLICITES		580 . 64	
6 2 5 1 0 0 0 0 FRAIS DE DEPLACEMENTS		59 . 27	
6 2 5 7 0 0 0 0 FRAIS RECEPTIONS		56 . 56	
6 2 6 1 0 0 0 0 FRAIS POSTAUX		25 . 10	
6 2 7 8 0 0 0 0 SERVICES BANCAIRES		195 . 00	
VALEUR AJOUTEE	3	2 224 . 87 -	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	3	2 224 . 87 -	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		7 . 00	
6 8 1 1 1 0 0 0 DAP AMORT. IMMO. INCORPORELLE		7 . 00	
RESULTAT D'EXPLOITATION	3	2 231 . 87 -	
CHARGES FINANCIERES		113 . 62	
6 6 1 1 0 0 0 0 INTERETS / EMPRUNTS		113 . 62	
RESULTAT COURANT	3	3 345 . 49 -	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 000 . 00	
7 7 1 8 0 0 0 0 PRODUITS EXCPETIONNELS		2 000 . 00	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		2 000 . 00	
RESULTAT NET		1 345 . 49 -	



IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	25012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD	
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SAS LA FRENCH GYM			3 Pl Giovanni da Verrazzano		
SIRET			69009 LYON		
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées		Autres activités liées au sport		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%		Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%*	Déficit	1 345
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotés	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (Indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
ACORA BELLEY 7 Avenue Brillat Savarin La croix du sud 01300 BELLEY 04 79 81 09 16					
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:			Identité du déclarant:		
			Date: Lieu LYON		
			Qualité et nom du signataire:		
			Signature		

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

ANNEXE

Exercice du 25/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 16 048.54 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de 1 345.49- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 25/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a débuté son activité le 25 janvier 2016, il s'agit d'une première année d'activité

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Un abandon de compte courant avec retour a meilleure fortune d'un montant de 2 000 € a été effectué sur cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 25/01/2016 au 31/12/2016

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL			9 300
Autres titres immobilisés			20
TOTAL			20
TOTAL GENERAL			9 320

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			9 300	9 300
Autres titres immobilisés			20	20
TOTAL			20	20
TOTAL GENERAL			9 320	9 320

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		7		7
TOTAL GENERAL		7		7

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	7				
TOTAL GENERAL	7				

ANNEXE

Exercice du 25/01/2016 au 31/12/2016

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	1 481	1 481	
Débiteurs divers	243	243	
TOTAL	1 724	1 724	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	9 043	1 942	7 102	
Fournisseurs et comptes rattachés	877	877		
Groupe et associés	3 474	3 474		
TOTAL	13 394	6 292	7 102	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	10 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	957			

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	360
Total	360

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

ANNEXE

Exercice du 25/01/2016 au 31/12/2016

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires réunie le 24 OCTOBRE 2017

Le 24 OCTOBRE 2017, à 10H, les actionnaires de la société LA FRENCH GYM, société par actions simplifiée au capital de 4000euros, dont le siège social est situé 473 CHEMIN DU RIVEAU, CAILLOUX SUR FONTAINES immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 817520497 se sont réunis à CAILLOUX SUR FONTAINES sur convocation qui leur a été adressée individuellement le 17 OCTOBRE 2017

Il a été établie une feuille de présence, qui a été signée par les actionnaires présents ainsi que par les représentants et les mandataires des actionnaires non présents.

L'assemblée est présidée par MME L HUILIER POISSON président de la société *(ou actionnaire acceptant) ET SECRETAIRE.*

Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que 2 actionnaires, représentant 4000 actions sur les 4000 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés..

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires ;
- la feuille de présence ;
- le rapport du président ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les forme et délai prévu par les statuts de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016;

- Affectation du résultat et éventuellement distribution d'un dividende ;
- Approbation des conventions réglementées intervenues entre la société et les actionnaires ;

Puis lecture est donnée du rapport du président et *(le cas échéant)* du rapport du commissaire aux comptes.

La discussion est ouverte : NEANT

Personne ne demandant plus la parole, le président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les actionnaires :

Première résolution

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31 *DECEMBRE 2016* et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à, *l'unanimité*.

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En l'absence de distribution d'un dividende, indiquer :

En conséquence, les pertes de l'exercice, qui se montent à 1345 EUROS euros, sont affectés au compte « report à nouveau ».

**** Dispositions à insérer lorsqu'il n'existe pas de convention réglementée à approuver :**

TROISIEME résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

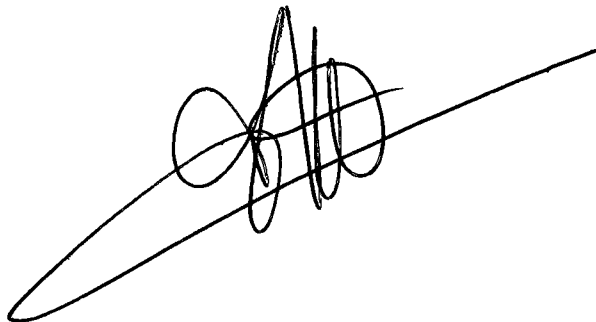
Cette résolution est adoptée à *l'unanimité*)

QUATRIEME résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 25 des statuts, par *MME L HUILLIER POISSON* pour servir et valoir ce que de droit.

Signatures (*au minimum du Président de séance et, le cas échéant, du secrétaire*).

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'L' followed by several loops and a long horizontal stroke extending to the right.